

TRAVAILLEURS SANS PAPIERS D'AULNAY SOUS BOIS

Entreprise STN en grève avec la C.G.T.

Appel à la solidarité !

Depuis le mois d'octobre des travailleurs sans-papiers grévistes occupent l'entreprise STN au 124 route de Bondy à Aulnay.

Cette occupation d'entreprise s'inscrit dans un vaste mouvement de grève des sans papiers : **Plus de 6.000 grévistes, 38 départements touchés et plus de 1800 entreprises concernées.**

Ces salariés travaillent ici, ils vivent ici, ils resteront ici. Ils paient les cotisations sociales et impôts sans bénéficier aujourd'hui des droits que devrait leur donner leur qualité de salariés. L'objectif de leur grève est d'obtenir un droit au séjour en France et de meilleures conditions de travail.

Ce vaste mouvement est soutenu par cinq organisations syndicales : CGT, CFDT, Union syndicale solidaires, FSU, Unsa et six associations : Ligue des droits de l'Homme, Cimade, Réseau Education Sans Frontières, Femmes Egalité, Autremonde, Droits Devant.

Devant l'ampleur du mouvement le gouvernement a publié le 24 novembre 2009 une circulaire qui fixe un certain nombre de critères que les salariés doivent satisfaire pour espérer un titre de séjour. **De l'avis des intéressés, cette circulaire ne répond pas à leurs attentes.**

Les salariés de l'entreprise STN d'Aulnay doivent être régularisés. Leur employeur a fait les démarches nécessaires en fournissant à chacun un contrat de travail. Leurs dossiers remplissent les critères des circulaires ministérielles. Le frein vient de l'administration qui n'applique pas ses propres critères et veut étudier les dossiers cas par cas par les préfectures du lieu d'habitation des salariés. Les grévistes veulent garantir l'égalité de traitement quel que soit le lieu de domicile, avec une procédure sécurisée et standardisée quel que soit le département.

Un comité de soutien existe sur Aulnay. Il est constitué des associations locales : CIMADE, L.D.H., R.E.S.F, d'élus municipaux, de partis politiques, de voisins, de personnes de bonne volonté... Il faut élargir et renforcer ce comité de soutien afin d'obtenir rapidement satisfaction. **Il y a URGENCE car :**

La grève dure depuis mi octobre et l'employeur, qui avait à l'époque fait le nécessaire pour obtenir la régularisation, refuse de faire les nouvelles démarches administratives qui lui sont demandées et veut faire cesser l'occupation et obtenir l'expulsion des grévistes. Il vient d'assigner les grévistes au TGI de Bobigny le mercredi 3 février à 9 h 30. Soyons nombreux pour les soutenir.

Le comité de soutien appelle tous les citoyens et citoyennes :

A venir soutenir les grévistes sur leur lieu d'occupation et manifester leur solidarité par une aide financière, matérielle ou alimentaire.

(Chèques à l'ordre de l'UL C.G.T. indiquer au dos : Solidarité avec les grévistes STN)

**Participez nombreux au
Meeting de soutien jeudi 4 février de 19 h à 22 h
Salle Gainville rue de Sevran.**

Comité de soutien aux salariés de la STN : UL C.G.T. 19/21 rue Jacques DUCLOS 93600 Aulnay.